

Encadrement et suivi individuel de l'étudiant ou stagiaire inscrit en master MEEF, DU entrer / poursuivre / conforter / enrichir son entrée dans le métier

**Master MEEF et DU EEF mentions premier degré, second degré et encadrement éducatif**

	Éléments hors maquette / étudiant	HTD / étudiant
<b>1ere année</b>	UE CNT	0,5
	Dossier UE4 et 5 2nd degré Master MEEF 2nd degré et encadrement éducatif	1
	Projet mémoire UE3 Master MEEF 1 <sup>er</sup> degré	1
	Libre (défini par l'équipe pédagogique de parcours)	0,5

	HTD / étudiant - stagiaire						M2 étudiant – non fonctionnaire stagiaire
	Éléments hors maquette	M2 fonctionnaire stagiaire	DU EEF - stagiaire				
			Entrer	Poursuivre	Conforter	Enrichir	
<b>2ème année</b>	UE CNT	1	1				1
	Tuteur INSPE* Tutorat et suivi par le tuteur de professionnalisation	4***	4	4	4		
	Tutorat INSPE (tutorat et suivi par le tuteur de professionnalisation) et accompagnement de DPR					4	
	Directeur de mémoire ou directeur de dossier professionnel**	Direction de mémoire et soutenance (UE3 et 5)	Accompagnement du dossier professionnel réflexif				Direction de mémoire et soutenance (UE3 et 5)
			3	2	2	2	
	Visite supplémentaire (3eme visite)	1,5	1,5				
	Visite dans le cadre du DAC/DAR	2	2				

\* Est considéré comme tuteur INSPE tout formateur intervenant dans le Master MEEF ou DU EEF. A ce titre, les formateurs rattachés aux universités partenaires de l'INSPE sont également considérés comme tuteur INSPE.

\*\* Tout formateur titulaire intervenant au sein des Masters MEEF a la possibilité d'encadrer des travaux de mémoire sous réserve de validation par le directeur de l'INSPE

\*\*\* A titre exceptionnel et dérogatoire, le forfait de 4 heures octroyé pour le tutorat peut être réparti en 2\*2 HTD pour deux formateurs différents en cas d'absence prolongée du tuteur initial.

## Master MEEF mention 1er degré parcours coopération internationale et enseignement scolaire

2eme année	Eléments hors maquette / étudiant		HTD / étudiant	
	UE CNT		1	
	Mémoire		3	
	Suivi de stage		1	

## Master MEEF mention pratiques et ingénierie de la formation

1ère année	Encadrement et suivi individuel		HTD / étudiant				
			2ESD	POSEFI	ECLA	EDLF	CLILLE
	Tuteur INSPE	Visites / suivi			2		1
		Projets de mémoire et / ou RAEP	1	2,5	3	2	1
Dossier UE5 CLILLE						1	

2ème année	Encadrement et suivi individuel	HTD / étudiant			
		2ESD	POSEFI	ECLA	EDLF
	Direction de mémoire et soutenance		3	4	3

## Diplôme Universitaire « Apprendre par le jeu » (DU APJ)

<u>Eléments hors maquettes /étudiants</u>	<u>HTD/étudiant</u>
Mémoire	4

## Formation continue

### **CAPPEI :**

2 HTD au titre du suivi de mémoire

3 HTD au titre du suivi de stage – visites

## Certification des FA et EMF

1 HTD de suivi RAEP pour l'admissibilité

1 HTD de suivi mémoire CAFFA / CAFIPEMF (non cumulable avec inscription en master, si étudiant, se reporter au master)

## FORMATION INITIALE DES NOUVEAUX MAÎTRES DE CONFÉRENCES DE L'INSPE

### **Equivalences horaires**

Tuteur	4 HTD par MCF stagiaire
Tuteur de stage	3 HTD / journée sur 4 jours maximum
Journée analyse de pratiques	6 HTD
Formation Moodle / GPI	3 HTD

## Spécificités du service des EMF au sein des formations de l'INSPE

<b>Nature de l'intervention</b>	<b>Volume horaire</b>
Intervention en pleine responsabilité	1 HTD est coefficientée 3
Intervention en co-animation	1 HTD est coefficientée 1,5
Suivi et tutorat du fonctionnaire stagiaire	Forfait de 4 HTD coefficienté 1,5
Accueil d'un étudiant de licence UE préprofessionnalisation	3 HTD

Dans ces heures ne sont pas comptabilisées les heures de correction et de surveillance d'examen qui font partie intégrante des missions quand un formateur prend en charge un enseignement universitaire.